

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°212563 - 79ÈME ANNÉE

## Le retard de La Réunion sur ses voisins s'accroît Madagascar : retour du train de voyageurs entre Moramanga et Tamatave



### Deux lignes dans l'est et train urbain à Antananarivo

Par ailleurs, une autre ligne sera redynamisée dans l'est de Madagascar, la ligne Fianarantsoa Côte Est. Très prisée par les touristes, elle a aussi un rôle de désenclavement. Elle sera opérationnelle au cours du mois de juin avec du nouveau matériel, le trajet d'essai a été effectué avec succès le mois dernier.

**Ce 1er juin, les trains de voyageurs vont circuler entre Moramanga et Tamatave. Une autre ligne sera réactivée ce mois de juin entre Fianarantsoa et la côte Est Dr Madagascar. En termes de transports modernes, écologiques et pas chers, le retard de La Réunion s'accroît par rapport à ses voisins. 10 ans d'immobilisme avec Didier Robert à la Région ont fait de La Réunion un pays sous développé en matière de mobilité.**

A compter de ce 1er juin, le train de voyageurs circulera de nouveau dans l'est de Madagascar entre Moramanga et Tamatave. Le prix du trajet est inférieur à celui du bus, mais le temps du voyage sera plus long.

Le train va permettre de désenclaver des villes qui ne sont pas desservies par la route nationale. Une dépêche de l'Agence dépêche informative Taratra reproduite ci après donne des détails sur cette importante nouvelle.

Enfin, la réalisation du train urbain d'Antananarivo arrive vers sa phase finale. Les gares se construisent. Le matériel roulant est arrivé au port de Tamatave, il sera prochainement acheminé vers la capitale. 20 000 voyageurs par jour sont prévus.

Le train urbain aura pour terminus la gare de Soarano à Analakely au centre de la capitale. Cette gare sera multimodale car elle sera aussi le terminus de la ligne de téléphérique urbain actuellement en construction. Cette ligne de transport par câble est dimensionnée pour 40 000 usagers par jour.

### La Réunion en retard : 10 ans d'immobilisme avec Didier Robert

Après Maurice qui a reconstruit une partie de son réseau ferré, c'est au tour de Madagascar de relancer le transport de passagers par chemin de fer.

Malgré des moyens financiers très inférieurs à ceux disponibles à La Réunion. En termes de mobilité, le retard de La Réunion sur ses voisins s'accroît. Madagascar et Maurice sont les exemples à suivre pour notre pays dans le domaine des transports modernes, écologiques et pas chers. Les Réunionnais paient très chers les 10 années d'immobilisme avec Didier Robert à la tête de la Région Réunion.

**Manuel Marchal**



Train des voyageurs  
**"DIA TSARA"**

CALENDRIER DE CIRCULATION

Jour	Trajets	Départ/Arrivée
DIMANCHE	Moramanga	7h
	Ambila	16h
MARDI	Ambila	7h
	Moramanga	16h
JEUDI	Moramanga	6h
	Toamasina	18h30
SAMEDI	Toamasina	6h
	Moramanga	18h30

TARIFS  
Applicables à partir du 01er juin 2023

Trajets	1ère Classe	2ème Classe
Moramanga Brickaville	15.000 ar	7.000ar
Brickaville Toamasina	10.000 ar	7.000ar

\*L'achat des billets se fait directement la veille et le jour du départ auprès des vendeurs de billets des gares.  
\*\*L'achat des billets le jour du départ sera clôturé 2 heures avant le départ  
Bagage en voiture : 15 kg par voyageur | Excédents de bagage : 110 ariary/ Kg (en wagon route)

## Dia Tsara présenté par l'Agence Taratra

La ligne Moramanga cote Est (MCE) sera lancée officiellement ce 1er juin 2023. Le train voyageur aura de nouvelles voitures respectant tous les normes internationales. Ainsi, il est temps de redécouvrir les sensations d'antan pour les amoureux du train en parcourant le trajet Moramanga Toamasina. Elle a sur son trajet des sites comme Ambila Lemaitso ou Andasibe.

En plus de son attrait touristique, la ligne est aussi un levier économique pour les localités dans lesquelles il passe. Cela favorisera l'économie locale et la création de nombreux petits emplois indirects mais aussi directs au sein de la population. Madarail travaille étroitement avec les communes riveraines du rail, et ce sont ces dernières qui assurent la vente de billets et

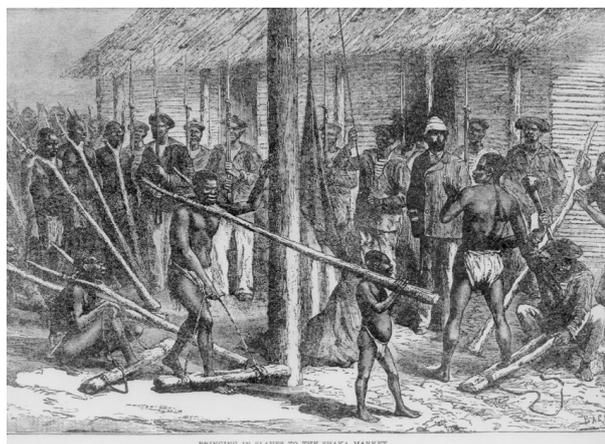
la gestion des quais dans les gares et les haltes.

Dia Tsara a également pour mission de désenclaver les populations des régions non desservies par les routes nationales en offrant un service de qualité et des tarifications abordables.

Selon Madarail, les tickets peuvent être réservés ou achetés dans les gares la veille ou le jour du départ. Il est à noter que l'achat du billet le jour du départ est clôturé 2 heures avant le départ du train. Le prix est de 15 000 ariary pour Moramanga-Toamasina et de 10 000 ariary pour Moramanga-Brickaville.

**Manuel Marchal**

## Des descendants d'esclaves demandent une reconnaissance du «préjudice transgénérationnel»



**Trois associations demandent une reconnaissance du «préjudice transgénérationnel» de la traite négrière.**

La Cour de cassation a examiné ce 31 mai le pourvoi formé par plusieurs associations et particuliers dans le but d'obtenir une réparation de la part de l'État pour les dommages subis par les descendants d'esclaves, en particulier en Martinique.

Trois associations, le Mouvement international pour les réparations (MIR), le Comité d'organisation du 10 mai et le Comité international des peuples noirs (CIPN), ainsi que 23 particuliers, ont demandé une reconnaissance au titre du «préjudice transgénérationnel» de la traite négrière et de l'esclavage pour les descendants d'esclaves.

La cour d'appel de Fort-de-France avait rejeté cette demande en janvier 2022, confirmant le jugement de première instance et invoquant la prescription des faits.

«C'est la première fois que la Cour de cassation va statuer sur cette notion de préjudice transgénérationnel», qui serait «transmis de génération en génération», a expliqué à l'Agence France Presse l'avocat des requérants, Patrice Spinosi.

Cela permettrait d'«aller au-delà de la loi Taubira qui est uniquement symbolique», a indiqué l'avocat en référence à la loi de 2001 qui reconnaît la traite négrière et l'esclavage comme crimes contre l'humanité.

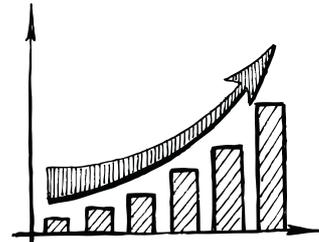
Ce dernier a réclamé à la Cour de tirer «des conséquences juridiques concrètes et pécuniaires qui résultent de la responsabilité de l'État dans l'esclavage».

L'objectif est d'obtenir «une indemnisation pécuniaire versée à un fonds de nature à venir abonder les demandes des descendants d'esclaves», a précisé Me Spinosi.

De son côté, l'avocate générale Blandine Mallet-Bricout a préconisé le rejet de ce pourvoi.

La Cour de cassation rendra sa décision le 5 juillet. Cette procédure n'est pas la première initiée par le MIR. En effet, après le vote de la loi Taubira, plusieurs associations des Antilles ont entamé des démarches judiciaires de réparation contre l'État, en vain.

## Le PIB a progressé de 0,2% au premier trimestre



**La croissance a été tirée vers le haut par le commerce extérieur mais freinée par le repli des investissements des entreprises.**

L'activité économique de la France, mesurée par l'évolution du PIB, a enregistré une modeste hausse de 0,2% au premier trimestre de 2023. Elle a été soutenue entre autre par le commerce extérieur, tandis que la demande intérieure a été en berne, a indiqué l'Insee, confirmant sa première estimation.

Cette évolution fait suite à une atonie de la croissance du produit intérieur brut (PIB) de la France au quatrième trimestre (0%), révisée en baisse de 0,1 point comme celle de l'ensemble de l'année 2022, à 2,5%.

Entre janvier et mars 2023, le commerce extérieur a contribué positivement (+1 point) à la progression du PIB, les importations de biens ayant reculé bien plus nettement que les exportations.

De son côté, la contribution de la demande est négative (-0,2 point), pénalisée par un net repli des investissements des entreprises, notamment dans le secteur de la construction, tandis que la consommation des ménages est restée quasiment stable (0,1%).

Cette stabilité masque toutefois des tendances opposées: la consommation d'énergie a rebondi (+5,7%) tandis que les dépenses ont fortement reculé (-2,7%) dans l'alimentaire, où les prix ont flambé. Pour l'ensemble de l'année, le gouvernement table sur une hausse de 1% du PIB.



## Rissès nout péï (2) Luile tantan (luile doricin)



**Koméla nou koné pi tro kossa i lé luile tantan. I parle plito de luile de ricin, mé sé lo mèm zafer. Issi té itilize sa pou pirlgé. Mé antasion! Si i en abiz i pé avoir mal au vente et i pé même mor ek sa. Lé sirtou dangéré pou ti marmaye.**

Dan nout ti péï, lo pié Tantan lé considéré kom in « plante invasive ». É, pou dvré, li pouss partou ! Dann toute parti difisil, sèk, ek la polission, ... partou li va débrouille à li po poussé et donn in zoli pié bwa.

Si Isi, governeman la class à li kom in « peste végétale », sé pa le ka partou! Par le fête, plante la i donn in luile ke na dè kalité exceptionnel en cosmétik. Pou la po, lo zong, sévé,...

Rogard dann la Boutik, sinon sa la farmassi, lo pri inn ti fiole « *l'huile de ricin* », zot va ress étoné. Sa in luile i gaine pa remplas par in not, li tou sèl na in fort contenanse en ricinoléine, ek bann propriété bien partikilié. Sé pou sa ke li lé vendi trè chèr dessi lo marché, konté ziska 20€ pou 100ml.

Alors, mi di a moin, pé tête si nou té pa kolonizé, si nou té kapab pran in pé plis désizion par nou mèm, alor nou noré exploite in pé plis nout bann Rissès natirél, pou ogmante la prodiksion dann nout péï, pou donn kréol travay, plito konte touzour dsi baton tonton pou travers la rivir.

A bon antandèr, salu!

**Justin**

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès  
74ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;  
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:  
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques  
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:  
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : [redaction@temoignages.re](mailto:redaction@temoignages.re)

Site Web: [www.temoignages.re](http://www.temoignages.re)

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: [publicite@temoignages.re](mailto:publicite@temoignages.re)

CPPAP: 0916Y92433